FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Préparation :

Nom: HYPRONORM SELECT "JARDINS DE MARRAKECH" (SOLS)

Code du produit: 1476000

Société/Entreprise :

Raison Sociale: PHS.

Adresse: 1/11 rue du puits Dixme SENIA 524.94 577.ORLY.FRANCE.

Téléphone : +33 (0)1 41 76 22 15. Fax :+33 (0)1 41 76 22 38. Telex :.

N° de téléphone d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme: INRS.

Usage normal :

Nettoyage et désinfection des sols.

2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

Autres substances apportant un danger :

CAS 7173-51-5 CHLORURE DE N,N DIDECYL-N,N-DIMETHYLAMMONIUM | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: C N R: 34-50-22

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

Peut déclencher une réaction allergique:

CAS 106-22-9 CE 203-375-0 CITRONELLOL | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi N R: 38-51/53-43

CAS 118-58-1 CE 204-262-9 BENZYL SALICYLATE | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi R: 43

CAS 31906-04-4 CE 250-863-4 HYDROXYISOHEXYL 3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi R: 43

CE 202-983-3 OCTANAL,2-(PHENYLMETHYLENE) | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi R: 43

CAS 106-24-1 CE 203-377-1 GERANIOL | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xi R: 43-38

CE 202-08-67 COUMARIN | Concentration >=0.00% et <2.50%. Symbole: Xn R: 43-22

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Peut déclencher une réaction allergique.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation :

Eloigner le sujet du lieu d'exposition, et l'amener au grand air.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Le cas échéant, enlever les lentilles de contact.

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche, ne pas faire vomir, calmer la personne, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin. Montrer l'étiquette au médecin.

---

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné.

Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Tous les agents d'extinction sont autorisés : mousse, sable, dioxyde de carbone, eau, poudre.

Equipement spécial pour les intervenants :

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

---

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes de nettoyage :

Ne PAS réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Absorber le produit répandu avec des matériaux absorbants et balayer ou enlever à la pelle. Laver à grande eau la surface qui a été souillée.

Pour les faibles quantités, diluer le produit avec beaucoup d'eau et rincer.

---

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :

Produit d'usage externe - Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

A utiliser en dilution dans l'eau.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Stockage :

Stocker entre +5°C. et +35°C. dans un endroit sec, bien ventilé.

Conserver UNIQUEMENT dans le récipient d'origine.

Ne pas dépasser la date de péremption indiquée sur l'emballage.

Conserver hors de la portée des enfants.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des mains :

Lors de la manipulation de ce produit, porter des gants appropriés.

Protection des yeux et du visage :

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection de la peau :

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques

MESURES D'HYGIENE :

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains après toute manipulation.

Après chaque usage, laver systématiquement les équipements de protection individuelle.

Changer immédiatement les vêtements de travail mouillés et souillés.

---

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité:	> 1
Caractère Acide-Base de la préparation:	Acide faible.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Diluable.
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:	non concerné.
Etat Physique:	Liquide Fluide.
Intervalle de Point Eclair:	non concerné.
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est:	4.50 .
Température d'auto-inflammation:	non précisé.
Température de décomposition:	non précisé.
Intervalle de température de fusion:	non précisé
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	non précisé

Autres données :

Odeur : Parfumée

---

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS,

Conditions à éviter :

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Produits de décomposition dangereux :

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote.

---

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

En cas d'exposition par inhalation :

L'inhalation peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

En cas d'ingestion :

L'ingestion peut entraîner une irritation de l'appareil digestif, une douleur abdominale ainsi que des maux de têtes et des nausées.

En cas de projections ou de contact avec la peau :

Possibilité de démangeaison avec rougeur locale légère à modérée.

En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Peut entraîner une légère irritation oculaire : rougeur de la conjonctive et larmoiements.

Autres données :

Sensibilisation :

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

La préparation contient des substances pouvant entraîner une sensibilisation par contact avec la peau sans entraîner la classification de celle-ci.

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée écologique sur la préparation elle même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Toxicité aquatique :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Ne pas déverser dans les cours d'eau.

Ne pas déverser le produit en grande quantité (pur ou dilué) dans les égouts.

Déchets:

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'Article L. 541-1 à l'Article L. 541-50 se trouvant au Livre V (Prévention des pollutions, des risques et des nuisances), Titre IV (Déchets), Chapitre I (Elimination des déchets et récupération des matériaux).

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 75/442/CEE, Directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 29 * détergents contenant des substances dangereuses

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Ce produit n'est pas classé comme inflammable.

Contient du :

Contient du 500029(8) CITRONELLOL. Peut déclencher une réaction allergique.

Contient du 500030(3) BENZYL SALICYLATE. Peut déclencher une réaction allergique.

Contient du 500075(2) HYDROXYISOHEXYL 3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE. Peut déclencher une réaction allergique.

Contient du 500085(4) OCTANAL,2-(PHENYLMETHYLENE). Peut déclencher une réaction allergique.

Contient du 500263(4) GERANIOL. Peut déclencher une réaction allergique.

Contient du 500359 COUMARIN. Peut déclencher une réaction allergique.

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

R 52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
S 61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les intructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
S 37	Porter des gants appropriés.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -

S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 46	En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S 2	Conserver hors de portée des enfants.

Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

---

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2:

R 22	Nocif en cas d'ingestion.
R 34	Provoque des brûlures.
R 38	Irritant pour la peau.
R 43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- Made under licence of European Label System® MSDS software from InfoDyne - http://www.infodyne.fr -